

THEME II

Chapitre 2. ROME, DU MYTHE À L'HISTOIRE

Apports pour une Mise en partage :

La légende des origines

A travers les ouvrages de Tite-Live (*l'Histoire romaine*) ou de Virgile (*l'Enéide*), la légende de Rome se constitue.

Ils racontent que c'est Romulus, un descendant du héros troyen Enée, qui a fondé la ville en 753 avant J.-C. Selon eux, il l'a ensuite peuplée en y attirant des jeunes filles des environs, les Sabines.

Et la véritable histoire de sa fondation

Au VIII^e siècle avant J.-C., des Italiotes (dont les Latins et les Sabins) occupent la colline du Palatin où ils se consacrent à l'agriculture et à l'élevage.

Vers 600 av. J.-C., les rois étrusques s'emparent du Latium et décident d'y créer une grande ville. C'est ainsi que naît Rome, près du Tibre. Ils l'entourent enfin d'un solide rempart.

Patriciens et plébéiens

Quand Rome devient une République, les citoyens se divisent en deux groupes.

Les patriciens font partie des vieilles familles romaines, propriétaires d'immenses domaines : ils ont le pouvoir.

Les plébéiens n'ont pas vraiment de droit politique car ils sont pauvres.

Pour obtenir l'égalité politique, les plébéiens ont menacé de ne plus participer au service militaire : ils obtiennent ainsi, aux V^e et IV^e siècles, peu à peu le droit de voter et d'être magistrats.

L'organisation de la République

L'organisation de la République est bien définie.

Les citoyens romains se réunissent en assemblées : les comices chargées de voter les lois et d'élire les magistrats du gouvernement. La majorité des magistrats sont élus pour un an, notamment les deux consuls.

Le Sénat représente enfin une assemblée formée par les anciens magistrats supérieurs : il dispose d'une grande autorité et fixe la politique extérieure de la cité.

En fait, on constate que Rome est une république oligarchique.

La conquête de la Méditerranée

Dès le début de la République, Rome combat les peuples voisins pour la conquête du centre et du sud de l'Italie.

A partir de 264 avant J.-C., Rome affronte Carthage et commencent alors les guerres puniques.

Grâce à ses victoires, Rome contrôle progressivement le bassin méditerranéen.

La conquête de la Gaule par Jules César entre dans cette dimension.

L'armée a permis les conquêtes

Tous les citoyens romains participent au service militaire et peuvent être mobilisés : c'est un devoir.

L'armée est composée de légions dans lesquelles une discipline très sévère s'exerce.

Ce n'est qu'en 107 av. J-C. que le consul Marius recrute des soldats professionnels : c'est le début de l'armée de métier.